

## Comment réaliser un diagnostic partagé dans le cadre d'une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) ?

### 1. Analyser le contexte du territoire étudié

Le diagnostic consiste à repérer les atouts/opportunités, faiblesses/menaces de la zone. Il permet également d'estimer les flux entrants et sortants du territoire, en volume et d'un point de vue économique.

Les principaux éléments à prendre en compte sont les suivants:

- ✓ **les ressources et déchets du territoire,**
- ✓ **le développement économique** : pôles d'activités, acteurs économiques principaux,
- ✓ **l'aménagement du territoire** : infrastructures et réseaux, typologie du territoire...
- ✓ **les actions déjà engagées** sur le territoire en matière de développement durable,
- ✓ **la politique locale** : découpage du territoire, volonté des élus...

*L'analyse du territoire permet de repérer le potentiel en matière d'EIT et d'orienter la démarche en réponse à des enjeux locaux spécifiques.*

### 2. Identifier et mobiliser les acteurs du territoire

La 2<sup>e</sup> partie du diagnostic consiste à identifier et **mobiliser les acteurs** afin de **repérer les filières** sur lesquelles la démarche EIT présente le meilleur potentiel.

*Le diagnostic est partagé, il implique aussi largement que possible les acteurs du territoire : acteurs économiques (industrie, commerce, agriculture...), les élus, les chambres consulaires...*

#### L'écologie industrielle et territoriale, de quoi s'agit-il ?

C'est un nouveau mode de développement économique et écologique qui encourage une dynamique collaborative entre les entreprises d'un même territoire.

L'objectif est de mettre en place des actions concrètes et partagées par les entreprises telles que l'échange de flux (déchets, énergie, eaux...) ou la mutualisation de biens, de ressources ou de services.

#### Les enjeux pour un territoire

- Créer des emplois locaux,
- Limiter la consommation des ressources non renouvelables,
- Réduire l'impact des activités économiques sur l'environnement,
- Renforcer la capacité d'adaptation des territoires face au changement climatique.

#### Cas d'une zone d'activité

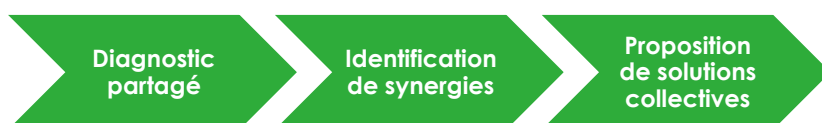
Impliquer tous les acteurs économiques de la zone

#### Cas d'un territoire plus vaste

- Communication/sensibilisation
- Sélection d'un échantillon représentatif des acteurs du territoire,
- Appel à projets EIT

### Le diagnostic : 1<sup>ère</sup> étape de la démarche EIT

*Le diagnostic est la première étape de la démarche EIT. Les éléments recueillis permettent d'identifier les synergies possibles et de proposer des solutions collectives concrètes.*



Le Cabinet Lamy Environnement peut vous accompagner pour réaliser un diagnostic stratégique partagé et pour lancer une démarche EIT sur votre territoire. [Lien vers la page économie circulaire – EIT.](#)